

RT Mag

N°14



p.10
LE TOURISME

www.rt78.fr

- Rambouillet Territoires 
- @rambouillet_territoires 
- Rambouillet-Territoires 
- ca-rambouillet-territoires 

**RAMBOUILLET
TERRITOIRES** 
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



SOMMAIRE

03 Le mot du Président

04 À la une !

Le budget 2025

06 Les actus

10 Grand angle

Le tourisme

14 Décryptage

La promotion du tourisme

16 À vos côtés...

Les interventions en milieu scolaire

19 En coulisses

La direction des finances

20 Vu sur les réseaux

21 Les trésors du territoire

Des femmes d'exception

22 Nos invités

La Maison Elsa Triolet-Aragon

24 Nos villes et villages

Bullion

26 C'est voté !

Les principales délibérations
du conseil communautaire

Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires • 22 rue Gustave Eiffel • 78120 Rambouillet • 0134 57 20 61 • accueil@rt78.fr

Directeur de la publication : Thomas Gourlan, Président de Rambouillet Territoires • Directeur de la rédaction : William Desabres

Directrice de la communication : Stéphanie Brivady • Rédaction : Karine Flogeac • Secrétaire de rédaction : Manon Martin

Conception graphique et réalisation : Benoît Sourdin • Crédits photos : service Communication Rambouillet Territoires sauf mention contraire, Adobe Stock
Impression sur papier recyclé - Imprimeries Morault - N°ISSN : 2803-1512

Si vous rencontrez un problème de distribution, n'hésitez pas à le signaler à l'adresse mail : communication@rt78.fr

RT Mag est disponible pour les non-voyants : <https://www.rt78.fr/kiosque> (lecture réalisée par La Bibliothèque sonore de Rambouillet et du sud-Yvelines - 78R@advbs.fr)





LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes, chers habitants
de Rambouillet Territoires,

Notre territoire se distingue par un patrimoine naturel et historique remarquable. La préservation et la valorisation de cet environnement constituent une priorité, tant pour le bien-être de ses habitants que pour son attractivité auprès des visiteurs.

Dans cette nouvelle édition du RT Mag, nous vous proposons de découvrir le rôle central de l'Office Intercommunal de Tourisme. Acteur essentiel de la promotion du territoire, il contribue à faire rayonner notre agglomération à travers la mise en valeur de ses sites patrimoniaux, de son offre culturelle et de ses activités.

Nous consacrons également un article à la Maison Elsa Triolet-Aragon, lieu culturel majeur du sud-Yvelines. Ce site, dédié à deux figures emblématiques de la littérature et de la Résistance, incarne une mémoire vivante. À cette occasion, un éclairage particulier sera porté sur le parcours d'Elsa Triolet, dont l'engagement et l'œuvre demeurent sources d'inspiration.

L'année 2025 marque par ailleurs les 80 ans du droit de vote des femmes en France. Cette commémoration est l'occasion de rappeler le rôle déterminant des femmes dans l'histoire contemporaine, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que l'importance de leur mobilisation pour l'égalité des droits.

Consciente des enjeux actuels, notre agglomération poursuit son engagement en faveur des femmes victimes de violences, en particulier en milieu rural. Le dispositif « La Main Tendue », récemment voté par le Conseil Communautaire, propose un accompagnement global, incluant des solutions d'hébergement sécurisées et adaptées. Il s'inscrit dans une volonté d'agir de manière concrète et durable.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro, reflet des initiatives portées au service de notre territoire et de ses habitants.

Thomas Gourlan

Président de Rambouillet Territoires
Conseiller régional d'Île-de-France
Adjoint au Maire de Rambouillet

Pour suivre Thomas Gourlan

   @ThomasGourlan

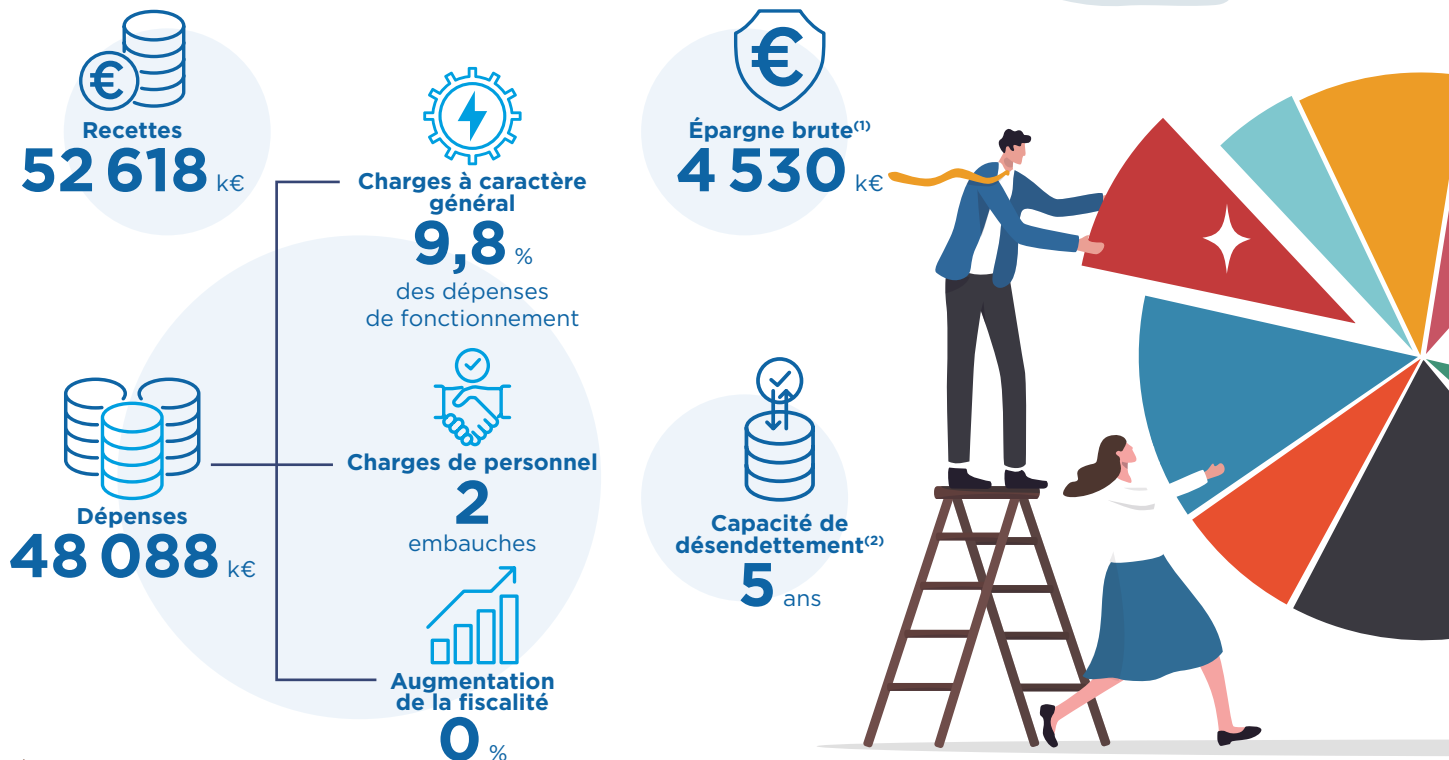


04 À LA UNE !

LE BUDGET 2025

Dans un contexte national marqué par des incertitudes économiques et budgétaires, la communauté d'agglomération poursuit une gestion financière rigoureuse, garantissant ainsi sa solidité et sa capacité à investir dans l'avenir. Cet engagement se traduit par des investissements structurants en matière d'infrastructures, de mobilités et de services publics, essentiels pour répondre aux besoins des habitants et accompagner le dynamisme économique du territoire. De plus, Rambouillet Territoires veille au renforcement de la solidarité intercommunale en soutenant les projets portés par les communes grâce aux fonds de concours. Présentation des grandes orientations du budget principal 2025.

FONCTIONNEMENT



⁽¹⁾ Épargne brute : somme restant à la communauté d'agglomération après avoir payé toutes ses dépenses de fonctionnement.

⁽²⁾ Capacité de désendettement : temps nécessaire à la communauté d'agglomération pour rembourser la dette en utilisant ses ressources financières.

⁽³⁾ 3 micro-crèches à Boinville-le-Gaillard, Gazeran et Les Bréviaires.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2025



Fonds de concours
et soutien aux communes

3 874 k€



Dépenses prévues

14 635 k€

dont

10 338 k€

pour les dépenses
d'équipement



Micro-crèches

96 k€

pour les études prévues en 2025
(construction de **3** micro-crèches)⁽³⁾



Sécurisation des
infrastructures routières

Travaux sur la RN 191 :

1 200 k€

Étude de travaux sur la RN 10 :

170 k€



Équipements
et services publics

Déploiement de nouveaux
équipements sportifs
et de loisirs :

465 k€

Réhabilitation des gymnases :

70 k€

Hébergement des victimes
de violences
intrafamiliales :

30 k€



Développement économique

Requalification de la zone
d'activité du Chemin Vert
au Perray-en-Yvelines :

3 000 k€

Étude de création de la zone
d'activité du Gros Chêne
aux Essarts-le-Roi et d'extension
de celles de la Fosse aux Chevaux
à Saint-Arnoult-en-Yvelines
et du Chemin Vert
au Perray-en-Yvelines :

416 k€

Projets de mobilité
et infrastructures :
Parking de Gazeran

771 k€

Étude pour la requalification de la
gare d'Arbouville

27 k€



Le projet de territoire : <https://www.rt78.fr/projet-de-territoire>

Plus d'infos : <https://www.rt78.fr/budget-et-fiscalite>

Compte-tenu
des inondations de 2024,
1 886 k€
sont prévus dans le budget
annexe de la GEMAPI (Gestion
des milieux aquatiques et
prévention des inondations)
et eaux pluviales.

LES ACTUS

PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS MICRO-CRÈCHES

Dans le cadre de son engagement pour améliorer la qualité de vie des familles, Rambouillet Territoires lance la construction de trois nouvelles micro-crèches, à Gazeran, Boinville-le-Gaillard et Les Bréviaires. Ces nouvelles structures viendront renforcer l'offre d'accueil pour la petite enfance et répondre aux besoins des familles. Livraison prévue courant 2027.

L'action sociale fait partie des compétences de la communauté d'agglomération qui s'engage, en particulier, dans le domaine de la petite enfance à travers la construction, la réhabilitation et l'entretien de micro-crèches, des structures destinées à accueillir des groupes

de 10 à 12 enfants, âgés de 0 à 3 ans. Ce projet s'inscrit également dans le cadre du projet de territoire, dont l'une des priorités est le développement des services à destination des familles. Les micro-crèches répondent ainsi à un besoin essentiel l'accès à des solutions de garde pour les jeunes enfants, notamment dans les zones rurales, tout en renforçant l'attractivité du territoire auprès des familles.

Ce projet a été divisé en trois phases. La première phase, entamée en 2014, a permis l'ouverture de 6 micro-crèches grâce à la réhabilitation de bâtiments existants à Sonchamp et Raizeux et des constructions à Clairefontaine-en-Yvelines, Orcemont et La Boissière-École, ainsi que la reprise de la micro-crèche de la Petite Ronde à Rambouillet. La deuxième phase, initiée en 2019, a donné lieu à la construction de trois autres micro-crèches dans les communes de Rambouillet, Longvilliers



et Cernay-la-Ville. Enfin, la troisième phase concerne la construction de nouvelles infrastructures à Gazeran, Boinville-Gaillard et Les Bréviaires avec des travaux qui devraient débuter en 2026 pour une livraison estimée courant 2027.

Le choix des communes a été fait à l'issue d'un diagnostic de territoire et d'une analyse des besoins sociaux en tenant compte de plusieurs critères, dont notamment : les besoins des familles recensés par la CAF et en lien avec le nombre des enfants sur le territoire, les solutions de garde déjà en place (accueils collectifs, assistants maternels, etc.), les projets immobiliers prévus sur le territoire et les principaux axes de transport empruntés par les habitants. Les trois sites retenus répondent ainsi à une problématique locale tout en complétant l'offre existante.

Afin de garantir un maillage cohérent du territoire, chaque micro-crèche a vocation à desservir un rayon de 10 kilomètres autour de la structure. Les places sont réservées uniquement aux habitants de Rambouillet Territoires, avec un seuil de 50 % des places attribuées aux résidents de la commune où la crèche est implantée.

La mise en place des micro-crèches nécessite une coordination avec plusieurs partenaires et une gestion rigoureuse des aspects techniques et financiers. Le Conseil départemental des Yvelines, l'État, la Région Île-de-France, la MSA et la CAF sont impliqués dans les projets et participent au financement global. L'opération nécessite trois étapes. La première, la programmation (de 6 à 12 mois) consiste à analyser les besoins fonctionnels et techniques des micro-crèches, ainsi qu'à définir l'enveloppe budgétaire

prévisionnelle. Le projet de construction est ensuite actualisé pour chaque site en fonction des spécificités locales, des évolutions réglementaires (performance énergétique, développement durable...) et des contraintes techniques. La phase de conception (d'environ un an) consiste à déposer les permis de construire, à réaliser les appels d'offres pour désigner les maîtres d'œuvre et à élaborer les plans du bâtiment. Une équipe pluridisciplinaire, composée d'un architecte, d'un économiste de la construction et de bureaux d'études spécialisés (fluide et structure), travaille alors à concevoir une structure qui répond au mieux aux besoins des familles tout en respectant le budget prévu. Enfin, la dernière phase, la construction effective (d'environ un an également) comprend la réalisation des bâtiments en prenant en compte les exigences de sécurité incendie, d'environnement, ainsi que les normes techniques et les critères d'accessibilité.



Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf

Engagée dans la promotion des mobilités douces, la communauté d'agglomération développe sa politique en faveur du vélo et propose une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf. Destinée aux particuliers résidant sur le territoire, cette aide forfaitaire de 150€ est accordée une seule fois par foyer et peut être cumulée avec d'autres dispositifs existants. La demande doit être adressée au service mobilité de Rambouillet Territoires dans un délai de 2 mois suivant l'achat.



Tremplin musical, 1^{re} édition

Dans le cadre de sa politique visant à promouvoir l'accessibilité culturelle et à soutenir la création, Rambouillet Territoires organise pour la première fois un tremplin musical afin de mettre en lumière des artistes amateurs du territoire. Ouvert aux artistes solos et aux groupes, cette initiative leur offrira une opportunité unique de se produire sur scène et de faire décoller leurs projets musicaux. Après une phase de pré-sélection, la finale aura lieu le 26 mai.

Les trois lauréats du concours bénéficieront d'un accompagnement par un professionnel de la musique pendant un an. Ils auront également l'occasion de jouer lors d'un événement dédié aux vainqueurs, d'assurer la première partie d'artistes dans une des salles du territoire ou encore de participer à des manifestations telles que « Fauré en Fête ». Enfin, ils profiteront d'une large visibilité grâce à leur intégration dans la plaquette de saison artistique 2025-2026 de Rambouillet Territoires.

Intervillages, 2^e édition

Après le succès de la première édition, les jeux Intervillages de Rambouillet Territoires reviennent pour une deuxième édition le samedi 28 juin. Ce rendez-vous sportif et convivial, qui a réuni près de 150 participants l'an dernier, sera à nouveau l'occasion de célébrer les valeurs sportives au cœur du territoire.

Lors de la première édition, les équipes des 36 communes s'étaient affrontées avec enthousiasme. L'équipe composée d'habitants de Raizeux, Les Essarts-le-Roi, Rambouillet et Saint-Léger-en-Yvelines avait remporté le trophée Intervillages 2024 et le trophée spécial Rambouillet Territoires pour les gagnants du 400 m. Ces trophées sont remis en jeu en 2025. Venez nombreux participer ou simplement partager l'enthousiasme de cet événement familial et sportif à ne pas manquer !

Informations pratiques :

Samedi 28 juin de 9h à 18h

Lieu : Complexe sportif du Vieux Moulin

Inscription (avant le 14 juin 2025) : intervillages2025@rt78.fr



INTERVILLAGES



Ouverture estivale de la base de loisirs des étangs de Hollande

La base de loisirs des étangs de Hollande accueillera les visiteurs du 14 juin au 14 septembre 2025. Ils pourront y pratiquer diverses activités telles que la baignade surveillée, les randonnées, le pédalo, la pétanque, le minigolf ou encore le beach-volley.

Informations pratiques :

Ouvert 7 jours sur 7

Lieu : route des Étangs de Hollande, 78610 Les Bréviaires



Violences familiales : des logements d'urgence pour les victimes

L'association des maires ruraux des Yvelines et le réseau ÉRRÉ (Élus ruraux relais de l'égalité), par l'intermédiaire de Corinne Rostan, maire de Mittainville, mettent en place deux logements d'urgence pour les victimes de violences intrafamiliales. D'anciens logements communaux sécurisés permettront d'héberger une personne seule ou une famille pour trois mois renouvelables une fois, le temps de retrouver un logement stable.

L'AVEJ (Association vers la vie pour l'éducation des jeunes) accompagnera les victimes dans leurs démarches administratives et de santé. Un financement est attribué par l'État dans le cadre du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Toutes et tous égaux* (2023-2027) qui a pour but de renforcer la protection des femmes victimes de violences. Rambouillet Territoires finance les travaux à hauteur de 30 000 €.

SCoT : les travaux du schéma de cohérence territoriale se poursuivent

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été débattu en 2024 selon 3 axes : renforcer l'attractivité économique, promouvoir un urbanisme maîtrisé, cultiver et revisiter les excellences patrimoniales. Volontairement responsable en termes d'empreinte écologique et respectueux des richesses qui composent un cadre de vie exceptionnel, le projet s'inscrit dans une trajectoire sur 20 ans ; il envisage une croissance démographique raisonnée de 0,3%/an, en cohérence avec les capacités en desserte et en équipements publics, et prévoit la réponse aux besoins du parcours résidentiel des habitants. Cette évolution va de pair avec une ambition d'animation du réseau d'entrepreneurs, à l'appui de création d'emplois et d'accueil de start-up comme d'entreprises reconnues à haute valeur ajoutée dans les zones d'intérêt communautaire, en lien avec les besoins des fleurons déjà présents comme avec l'évolution des formations des jeunes actifs.

Ce PADD est mis en musique dans le Document d'Orientations et d'Objectifs, lequel intègre les axes du SDRIF-e, Schéma Directeur d'Île-de-France environnemental, approuvé en septembre 2024. Le SCoT devient ainsi la traduction du projet de territoire de l'agglomération sur le plan de l'aménagement ; il sera la référence au niveau communal pour les plans locaux d'urbanisme.



Plus d'infos : www.rt78.fr



10 GRAND ANGLE

LE TOURISME

Anne-Françoise GAILLOT

Présidente de l'Office de tourisme de Rambouillet Territoires



Avec son patrimoine naturel préservé, sa richesse historique et son cadre de vie d'exception, notre territoire a de nombreux atouts. Le tourisme, qui joue un rôle essentiel dans l'économie locale, est une compétence portée par la communauté d'agglomération. À travers son office intercommunal, elle œuvre au quotidien pour développer et valoriser ces ressources, renforçant ainsi l'attractivité du territoire.

Rambouillet Territoires, un territoire attractif

Le tourisme représente un véritable levier économique pour le territoire. Ses atouts tels que la nature, le patrimoine historique et culturel, ainsi que son cadre de vie privilégié grâce à la proximité de Paris et à ses quatre gares, contribuent à son attractivité.

Le territoire propose une large gamme d'activités. Les visiteurs peuvent profiter d'activités de loisirs, en particulier aux étangs de Hollande, ainsi que d'expériences de bien-être (espace détente sauna et hammam au centre aquatique Les Fontaines

à Rambouillet ou à la piscine des Molières aux Essarts-le-Roi, spas, etc.), associées à des hébergements de haute qualité. Côté patrimoine, ils peuvent découvrir le domaine national de Rambouillet, avec son château et son parc, la laiterie de la Reine et la chaumière aux coquillages ou encore la maison Elsa Triolet-Aragon à Saint-Arnoult-en-Yvelines. À cela s'ajoute un patrimoine vernaculaire* remarquable composé de lavoirs, d'églises, de bornes armoriées, de calvaires, de moulins et de fermes fortifiées.

La nature occupe une place essentielle avec la forêt de Rambouillet, traversée de nombreux chemins forestiers et vicinaux, propices à la découverte

d'arbres remarquables. Les paysages sont variés, allant de la lande de bruyère à Rochefort-en-Yvelines aux étangs et landes de Bonnelles ou encore aux pinèdes, en passant par les rochers d'Angennes à Poigny-la-Forêt. S'y promener offre une expérience sensorielle où se mêlent des senteurs de champignons, de plantes, voire de sable chaud.

Renforcer l'attractivité du territoire grâce au tourisme constitue un enjeu majeur pour la communauté d'agglomération qui s'attache à animer la vie locale, tout en faisant rayonner son dynamisme auprès des visiteurs, en proposant une offre touristique adaptée à tous les publics.

* Patrimoine vernaculaire : l'architecture vernaculaire se définit par des constructions traditionnelles réalisées avec des matériaux locaux, selon des techniques ancestrales propres à chaque région. Ces édifices, en pierre, de bois ou en terre, portent en eux l'empreinte des siècles passés. Ils racontent l'histoire de nos ancêtres, de leur mode de vie, de leurs croyances et de leur savoir-faire.





Les missions de l'Office de tourisme intercommunal

Acteur incontournable du développement touristique de la communauté d'agglomération, l'Office de tourisme assure des missions d'accueil, d'information et de conseil auprès du public, qu'il s'agisse de visiteurs, d'habitants ou de futurs résidents. L'Office de tourisme constitue très souvent une porte d'entrée pour découvrir le territoire. En parallèle, il organise des activités destinées aux groupes, notamment des séminaires pour les entreprises. Il propose également des séjours et circuits touristiques adaptés aux associations, collectivités, entreprises et voyageurs individuels venus de toute la France. Par ailleurs, la boutique de l'Office de tourisme met à la disposition des visiteurs une sélection de produits locaux, cartes, guides de randonnées, et divers objets souvenirs.

Depuis 2022, l'Office de tourisme est titulaire de la marque Qualité Tourisme™, une certification d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations. Il bénéficie aussi d'un classement en catégorie 1, le plus haut niveau de reconnaissance attribué par le ministère du tourisme qui garantit une cohérence et une homogénéité des services proposés aux visiteurs. Ce classement met en avant la performance de la structure en matière d'accueil, d'information, de promotion touristique et de coordination des acteurs locaux. De plus, l'Office de tourisme s'engage dans l'obtention des labels Accueil Vélo et Tourisme et handicap.

Affilié à la fédération ADN Tourisme, à l'association professionnelle de solidarité du tourisme (APST) et adhérent à la Véloscénie dans le cadre d'une convention de partenariat, l'Office de tourisme collabore également avec des partenaires locaux, institutionnels et culturels.

Ainsi, à l'occasion de l'événement Gastronomie d'automne 2024, il a mis en place un partenariat pédagogique avec le lycée Bascan pour

le cocktail de lancement de l'opération qui a été préparé par les élèves de terminales Bac Pro « Cuisine » et « Commercialisation en salle ».

L'Office de tourisme, acteur de l'animation du territoire

Tout au long de l'année, l'Office de tourisme joue un rôle dans l'animation du territoire en prenant part à des événements marquants du territoire, tels que le Pari Fermier à la Bergerie nationale, et en initiant ses propres événements.

Ces actions permettent de valoriser le patrimoine local, d'attirer des visiteurs et de fédérer les acteurs locaux.



17 JUIN 2025

PIQUE-NIQUE Musical

3^E ÉDITION

Petit moulin des Vaux-de-Cernay

Plus d'infos : www.rambouillet-tourisme.fr

↳ La journée des acteurs du tourisme

Cette rencontre annuelle permet d'informer les acteurs locaux et d'échanger avec eux sur des thématiques liées au tourisme. En 2025, elle a porté sur la taxe de séjour et son fonctionnement, apportant aux professionnels une meilleure compréhension de ce dispositif important pour le développement touristique.

↳ Le pique-nique musical

Pour sa troisième édition, cet événement festif estival se tiendra le mardi 17 juin au Petit Moulin des Vaux de Cernay, à Cernay-la-Ville, dès 19h30. Les participants profiteront d'une ambiance musicale dans un cadre exceptionnel et auront la possibilité de réserver des paniers repas ou d'apporter leur propre pique-nique. L'édition 2023 aux étangs de Hollande avait réuni 120 participants.

↳ Les journées développement durable et du patrimoine

À l'occasion des Journées Développement Durable, couplées aux Journées du Patrimoine, à la Bergerie nationale, l'Office de tourisme tiendra un stand et proposera des parcours de visite du domaine national de Rambouillet. Il se fera également le relais des diverses initiatives organisées sur le territoire.

↳ Gastronomie d'automne

Du 15 au 23 novembre, la gastronomie locale sera mise à l'honneur lors de neuf jours de découvertes culinaires. Chefs cuisiniers, commerçants, producteurs et responsables de sites touristiques proposeront plats de saison, dégustations et animations autour des saveurs automnales.

↳ Les visites guidées et randonnées accompagnées

Pour faire découvrir le patrimoine naturel et historique, l'Office du tourisme organise des visites guidées et des randonnées accompagnées. Parmi les thématiques proposées figurent l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres à Saint-Arnoult-en-Yvelines, l'atelier Alfred Manessier à Émancé, les rigoles royales de Vieille-Église-en-Yvelines, le Centre national du Football à Clairefontaine-en-Yvelines, le village médiéval de Rochefort-en-Yvelines ou encore l'histoire de Cernay-la-Ville et de ses peintres paysagistes. Il met aussi à disposition des parcours historiques sur Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines à découvrir en autonomie.

En chiffres :

L'Office de tourisme, c'est : **1** directeur, **1** directeur adjoint, **1** assistante de direction, **4** agents d'accueil, **1** alternante et **2** saisonniers pendant la période estivale.

En 2024 :

- ➔ **Plus de 6 000** personnes renseignées (guichet et téléphone)
- ➔ **25** visites guidées (**440** inscrits) et **9** randonnées accompagnées (**83** inscrits)
- ➔ Près de **2 400** personnes accueillies en groupe
- ➔ **270 000** visites sur le site internet
- ➔ **105** hébergements touristiques référencés sur le territoire.

Nouveauté 2025 :



L'Office de tourisme propose un nouvel espace dédié à la randonnée à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Dans ce lieu, les visiteurs y trouveront des informations touristiques, des bons plans, des idées de sorties pour découvrir les paysages du territoire ou encore des conseils avisés pour organiser des demi-journées, journées ou séjours spécialement dédiés à la nature.

Dans l'espace boutique, des topoguides, livres et cartes IGN seront mis à disposition, ainsi que des services tels que des casiers pour y déposer ses effets personnels pendant la randonnée, la possibilité de recharger son téléphone et un espace détente où consulter librement la documentation touristique.

FOCUS sur le Guide découvertes

Le Guide découvertes rassemble en 140 pages les lieux phare du territoire. Nature, patrimoine, culture, loisirs, tout y est ! Vous y trouverez un aperçu des activités possibles, qu'elles soient événementielles, sportives ou culturelles, ainsi qu'un référencement des hébergeurs touristiques et restaurants présents sur le territoire.

Disponible à l'Office de tourisme, dans les mairies, structures communautaires, lieux d'hébergement et restaurants, il peut également être consulté et téléchargé sur le site internet.

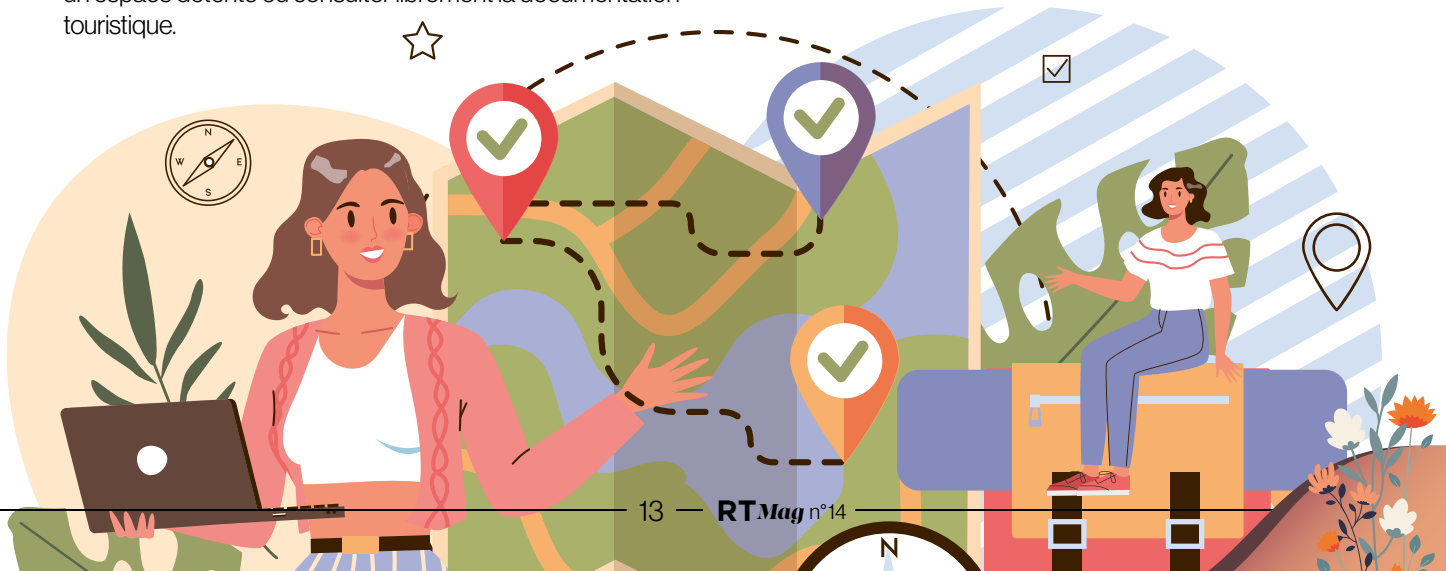
Plus d'infos : <https://www.rambouillet-tourisme.fr/>



Le saviez-vous ?

La taxe de séjour est perçue par la communauté d'agglomération auprès des touristes séjournant à titre onéreux dans un hébergement de son territoire (hôtel, camping, locations saisonnières, chambres d'hôtes...). Son montant diffère selon la catégorie de l'hébergement.

Elle est affectée aux dépenses destinées à favoriser la promotion touristique d'un territoire. Elle est composée d'une partie au profit de la communauté d'agglomération (27,5 % de son montant), d'une taxe additionnelle au profit de la société du Grand Paris (5 %), ainsi que, depuis 2024, d'une taxe de séjour additionnelle au profit d'Île-de-France Mobilités (64,5 % - elle concerne Paris et toutes les communes et intercommunalités de la région Île-de-France) et d'une taxe additionnelle départementale (3 %). La taxe de séjour est collectée par les hébergeurs du territoire.



DÉCRYPTAGE

COMPRENDRE RAMBOUILLET TERRITOIRES

LA PROMOTION DU TOURISME



L'intérêt communautaire en matière de tourisme constitue une action de développement économique prévue par l'article L.4251-17 du Code général des collectivités territoriales. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), adoptée en 2015, a renforcé les attributions des communautés d'agglomération dans ce domaine. La compétence relative à la promotion du tourisme était déjà intégrée dans les compétences de la communauté de communes Plaines et Forêt d'Yveline dès 2007. En 2017, après la fusion avec les communautés de communes des Étangs et Contrée-Porte d'Yvelines, cette compétence a été transférée à la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires. Explications.

La promotion du tourisme : un enjeu majeur

Les dispositions régissant l'exercice de la compétence tourisme par les intercommunalités sont définies dans la partie législative du Code du tourisme. Selon l'article L.134-1, « la communauté d'agglomération exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences liées au développement économique, notamment la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité touristique d'intérêt communautaire [...] ». Cette compétence, qui inclut la création d'offices de tourisme, fait partie des compétences obligatoires des communautés d'agglomération, conformément également à l'article L.5216-5

du Code général des collectivités territoriales. Les communautés d'agglomération se substituent donc aux communes dans l'exercice de cette mission. Cette évolution vise à rendre les territoires plus attractifs et à soutenir leur développement économique grâce à un tourisme structuré et cohérent.

La promotion du tourisme consiste à établir une stratégie claire à l'échelle du territoire. Cela comprend, entre autres, la mise en place de campagnes de communication destinées à mettre en avant le territoire comme destination touristique, notamment grâce à la diffusion de guides et une présence active sur les réseaux sociaux. Elle implique aussi la coordination des acteurs locaux - hébergeurs, restaurateurs, guides touristiques, artisans - afin de proposer une offre touristique



diversifiée et attrayante. Par ailleurs, elle englobe des actions de commercialisation - vente de produits, séjours, visites guidées. Enfin, des initiatives d'organisation d'événements et d'animations peuvent être mises en place pour renforcer la visibilité du territoire.

L'objectif est de faire du territoire une destination reconnue, attractive et facile d'accès pour les touristes, tout en impliquant les professionnels du secteur. Il est important de souligner que le tourisme est une compétence particulière qui cible un public touristique, tout en prenant en compte les attentes des habitants. Elle ne peut s'exercer sans associer des prestataires privés et des acteurs locaux. Elle requiert réactivité, souplesse et expertise.

La promotion du tourisme : un enjeu majeur

Dans ce cadre, les offices de tourisme intercommunaux jouent un rôle central. Leurs missions obligatoires sont la promotion, l'accueil, l'information et la coordination des partenaires du développement touristique local. Ces missions sont inscrites dans le Code du tourisme à l'article L.133-3 : « l'Office de tourisme assure l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique de la commune ou du groupement de communes, en coordination avec le comité départemental et le comité régional du tourisme. Il contribue à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local. »

D'autres missions, facultatives, sont également stipulées dans l'article L.133-3 du Code du tourisme : élaboration de services touristiques, exploitation d'installations touristiques et de loisirs, organisation de manifestations culturelles...

L'Office de tourisme Rambouillet Territoires est une structure autonome dirigée par une présidente élue - Anne-Françoise Gaillot, déléguée communautaire en charge du tourisme et maire de La Boissière-École - et un comité de direction comprenant des conseillers communautaires et des acteurs professionnels du secteur touristique. Ce comité définit les grandes orientations stratégiques. Conformément aux statuts, son renouvellement a lieu tous les 6 ans, au moment des élections municipales et communautaires. L'Office de tourisme est financé par la taxe de séjour, l'autofinancement issu de la vente de services, et des cotisations des professionnels du tourisme et des partenaires locaux.



Plus d'infos :

<https://www.rambouillet-tourisme.fr/>

Compétences



- Collecte et traitement des déchets
- Assainissement collectif et non collectif - Eau potable
- Aménagement de l'espace
- Droit des sols
- Programme local de l'habitat intercommunal
- Voirie communautaire



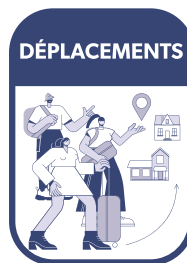
- Maintien à domicile
- Micro-crèches
- Relais intercommunal petite enfance
- Gens du voyage



- Amélioration de l'habitat
- Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Récupérateurs d'eau



- Office de tourisme
- Développement économique
- Gestion des zones d'activités
- Développement des activités commerciales



- Bornes de recharge électrique
- Organisation du transport public
- Transport à la demande



- Base de loisirs
- Conservatoire
- Aires de jeux
- Terrains multisports
- Piscines



16 À VOS CÔTÉS...



LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Rambouillet Territoires met en œuvre et finance des initiatives pédagogiques au sein des écoles primaires du territoire. Ces projets, conçus en collaboration avec les équipes éducatives, permettent aux élèves de découvrir et expérimenter de nouvelles compétences, tout en développant leur ouverture au monde. Focus sur les interventions musicales et les activités sportives.

Les interventions musicales

Depuis 20 ans, les musiciens intervenants de Rambouillet Territoires mettent en œuvre des ateliers musicaux dans les écoles primaires du territoire. Titulaires d'un diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI), ils sont rattachés aux ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, tout en faisant partie de l'équipe pédagogique du conservatoire Gabriel Fauré. Artistes et pédagogues, ils interviennent, entre autres, en milieu scolaire et hospitalier. Ils initient des projets visant à favoriser la démocratisation culturelle. Leur approche repose sur des pratiques artistiques collectives et créatives, fondée, en particulier, sur l'oralité. À travers le mouvement, le rythme, l'écoute, ainsi que la pratique vocale et instrumentale, ils encouragent l'exploration et l'invention.

Les projets sont conçus en collaboration avec l'Éducation nationale et les enseignants, afin d'adapter les prestations adaptées aux besoins spécifiques des

écoles et des élèves. Chaque projet, élaboré avec un enseignant, fait l'objet d'une réflexion approfondie en début d'année et d'une demande d'agrément, approuvée par le directeur ou la directrice de l'établissement et l'inspecteur ou l'inspectrice de la circonscription. La rédaction d'un dossier pédagogique souligne l'importance du partenariat entre le musicien intervenant et l'enseignant, favorise les liens avec le projet de classe et le projet d'école, et valide la pertinence des objectifs fixés par rapport au programme. Ce document constitue également un gage de confiance entre les partenaires.

Les projets sont avant tout axés sur la création. Le musicien intervenant met son expertise au service des enfants, leur offrant une véritable place d'artiste dans le processus. Plusieurs classes d'un même établissement peuvent bénéficier de ces interventions, ce qui participe à la dynamique éducative au sein des équipes pédagogiques. Le projet musical s'intègre au projet de classe, avec notamment des pistes pédagogiques que les enseignants





peuvent explorer en dehors des séances réalisées par les musiciens intervenants. Afin de garantir un accès équitable à ces projets, Rambouillet Territoires a mis en place un système de rotation pour couvrir l'ensemble des 36 communes de la communauté d'agglomération, avec une attention particulière portée aux écoles rurales.

Les élèves sont ravis des ateliers qui leur permettent de développer leur sensibilité à la musique et, plus largement, à l'art. Si les objectifs pédagogiques sont exigeants, le plaisir et l'émotion occupent également une place importante. Au-delà de l'apprentissage musical, les interventions musicales offrent aux enfants une ouverture sur le monde, en les encourageant à développer leur esprit critique. Ils renforcent également leur capacité à travailler en équipe. Les musiciens intervenants sont souvent frappés par les restitutions. Voir le chemin parcouru par les élèves est impressionnant d'un point de vue artistique et humain. Les enseignants en retirent également de nombreux bénéfices. En effet, les ateliers renforcent la dynamique de classe et développent des compétences transversales chez les élèves, comme l'écoute, la concentration et le travail en équipe.

Le projet d'établissement du conservatoire fait de l'inclusion une thématique importante, notamment à travers le développement d'actions en faveur des publics dits empêchés. Dans ce cadre, un partenariat a été mis en place avec l'association Rêves d'orchestre, une association engagée dans l'accès à la musique pour tous, en particulier auprès des élèves en situation de fragilité, qu'ils soient issus de milieux ruraux ou défavorisés. L'objectif est

d'aider ces enfants à reprendre confiance en eux afin de faciliter leur intégration dans l'école et, plus largement, dans la société. Le projet repose sur la mise en place d'une « classe orchestre » au sein du système scolaire, destinée aux enfants fragilisés : en situation de handicap (troubles cognitifs, de coordination, de l'attention, hyperactivité) ou isolés des pratiques culturelles. Ce dispositif innovant crée autour des élèves un cadre intellectuel, émotionnel et matériel propice aux apprentissages. La pratique instrumentale collective permet aux enfants de créer des liens, de se sentir responsable et reconnu au sein du groupe.

Trois classes ont été choisies pour participer à ce programme : une classe réunissant 15 enfants en situation de handicap, en milieu hospitalier à l'hôpital de pédiatrie et de rééducation (HPR) de Bullion - un projet important mené en collaboration avec Martine Gaboriau, directrice de l'Unité d'enseignement, et l'équipe éducative -, et deux classes situées à La Celle-les-Bordes et à Rambouillet (La Louvière). Les élèves participent au projet sur une période de trois ans, du CE2 au CM2. Rêves d'orchestre finance et prête l'intégralité du parc instrumental d'étude pour toute la durée du programme.

Bastien et Sébastien, sont détachés sur ce projet. Ils interviennent en alternance dans les classes pour des séances de deux heures : une heure en demi-classe, avec d'un côté les instruments à pistons (trompettes et tubas) et de l'autre les instruments à coulisse (trombones), suivie d'une heure en classe entière, permettant aux élèves de reprendre collectivement le travail effectué. Les enfants, après avoir testé différents instruments, ont choisi celui qui les attirait le plus. Une convention de

prêt signée entre Rambouillet Territoires et les parents leur permet d'apporter l'instrument chez eux et de s'entraîner entre deux séances. Ils apprennent ainsi à prendre soin de l'instrument, tout en prenant conscience de sa fragilité et de sa valeur. Les ateliers sont basés sur l'oralité et le mimétisme : les enfants apprennent en reproduisant ce qui leur est montré par les musiciens intervenants. Le répertoire utilisé est spécialement conçu pour ce type de projet par Alexandre Martin, musicien intervenant à Limours. Les enseignants sont également intégrés à l'orchestre et jouent eux aussi d'un instrument, se plaçant ainsi au même niveau que leurs élèves. Tout aussi investis qu'eux, ils bénéficient d'une expérience enrichissante et d'une nouvelle approche pédagogique. Ce projet apporte rigueur, concentration, écoute et application à leurs élèves, c'est une autre manière d'apprendre et de travailler en groupe. D'une séance à l'autre les progrès des élèves sont remarquables.

Chiffres :



→ **6** musiciens intervenants
+ 1 étudiante CFMI
(Centre de formation des musiciens intervenants)



→ **13** communes touchées
(environ **80** classes)



→ **1909** enfants concernés





L'éducation physique et sportive

Rambouillet Territoires propose également des séances d'activités physiques et sportives aux élèves des écoles élémentaires des Bréviaires, d'Auffargis et des Essarts-le-Roi. Ces interventions sont assurées par Nathalie, éducatrice sportive diplômée en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) et titulaire de plusieurs brevets d'État. Comme intervenante extérieure à l'école, Nathalie met ses compétences au service des élèves en leur proposant des jeux collectifs (balle ovale, baseball), des activités de pleine nature (vélo, course d'orientation, golf), des activités à visée esthétique (gymnastique, gymnastique rythmique et sportive, expression corporelle), ainsi que de l'athlétisme et des jeux de raquette (badminton, mini-tennis).

Nathalie travaille en étroite collaboration avec les enseignants, et chaque activité est choisie en fonction des objectifs pédagogiques définis par l'Éducation nationale. Ensemble, ils définissent des activités adaptées aux besoins et aux souhaits des classes. Les séances se déroulent dans les écoles ou sur les installations municipales (stade, salle multisport, salle de tennis) ou intercommunales (gymnases, piscines). L'objectif principal est de développer la motricité et l'esprit de coopération chez les enfants, tout en les amenant à découvrir de nouvelles activités et à intégrer le sport dans leur quotidien. Les retours des enseignants et des élèves sont positifs, certains enfants ayant même rejoint des clubs sportifs après avoir découvert de nouvelles disciplines.

En plus de ces séances régulières, Nathalie organise aussi des rencontres sportives, notamment avec l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré), où les élèves se rencontrent et partagent des moments sportifs autour de disciplines telles que le cirque, la gymnastique ou encore les courses d'orientation. Chaque année, un événement impliquant plusieurs écoles est organisé. Cette année, un mini triathlon Rambouillet Territoires, est prévu du 19 au 23 mai, avec, pour les élèves de différents niveaux, une série d'épreuves comprenant course à pied, trottinette, vélo, natation et tir à l'arc. Ce projet concerne 46 classes issues de 7 écoles (Les Bréviaires, Auffargis, Les Essarts-le-Roi et Vieille-Église-en-Yvelines), soit un total de 1095 élèves.

Chiffres :



→ **24** heures/semaine d'activités sportives réparties sur **4** écoles




→ **28** classes concernées



→ **600** élèves touchés





EN COULISSES

LA DIRECTION DES FINANCES

La direction des finances joue un rôle central dans la gestion des finances communautaires. Ses missions s'articulent autour de la comptabilité - suivi des recettes et des dépenses -, de la régie et du budget. Présentation.

La direction des finances intervient sur le budget de Rambouillet Territoires (composé d'un budget principal et de six budgets annexes) ainsi que sur les budgets d'établissements autonomes : le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) et l'Office de tourisme. Ses missions s'articulent autour de plusieurs volets.

Le secteur comptabilité comprend quatre gestionnaires comptables. Côté dépenses, ils interviennent sur l'ensemble du processus : de la validation des bons de commande au mandatement des dépenses envoyées pour paiement au trésor public, en passant par la collecte des pièces justificatives auprès des services. Pour les recettes, ils valident les engagements des recettes des services et s'assurent des justificatifs fournis pour émettre les titres de recettes. Ils régularisent également des opérations effectuées par le trésor public : des dépenses réglées (telles que des échéances d'emprunts) et des recettes encaissées (notamment les impôts directs locaux et les dotations de l'État). Chaque gestionnaire comptable suit un portefeuille de services, tels que les bâtiments, les services ressources et l'Office de tourisme ou l'eau/assainissement ou encore les services des sports et de la culture.

Rattachée depuis 2024 à la direction des finances, la régie de recettes centralisée encaisse les recettes des deux piscines communautaires et des deux établissements du conservatoire. Les deux régisseurs titulaire et suppléant de cette régie agissent en étroite collaboration avec le trésor public et ont un lien fonctionnel avec les intervenants des sous-régies mises en place pour chacun des quatre points d'encaissement. Tous deux doivent s'assurer du bon fonctionnement quotidien des sous-régies (respect des procédures et de la sécurisation

des encaissements), effectuer des contrôles (vérification des facturations et sommes encaissées) et centraliser les opérations comptables (réaliser les virements et suivre les opérations du compte de la régie, consolider les pièces justificatives, préparer le traitement des impayés). Ils jouent également un rôle de conseil et de formation auprès des différents intervenants y compris ceux d'autres régies telles que celles de l'Office de tourisme et du CIAS, afin de favoriser une montée en compétences et une professionnalisation de la fonction de régisseur.

Enfin, la partie budgétaire suit plusieurs étapes. Une lettre de cadrage est d'abord rédigée avant l'été, puis envoyée aux services après présentation à la direction générale et au vice-président délégué aux finances et au budget. Ensuite, les services préparent leurs demandes budgétaires pour la fin septembre. Une réunion de travail avec chaque direction est prévue pour vérifier la cohérence des demandes. Des réunions de présentation budgétaires sont organisées par la direction des finances en présence de la direction générale, de l'élu concerné, du vice-président délégué aux finances et au budget et des chefs de service. En fin d'année, des réunions d'arbitrages permettent de finaliser le budget. La clôture du budget précédent détermine les résultats attendus par la communauté d'agglomération, notamment la part d'autofinancement et le recours éventuel aux emprunts. Le budget est ensuite élaboré en tenant compte des ajustements du président de Rambouillet Territoires et du projet de loi de finances de l'État. Le rapport d'orientations budgétaires (ROB) est rédigé, présenté en commission finances, au bureau communautaire puis au conseil communautaire. Le budget est soumis au vote avant le 15 avril de chaque année (sauf exceptions réglementées).



20 VU SUR LES RÉSEAUX

Découvrez le tout nouveau feed* du compte Instagram de Rambouillet Territoires ! Conçu pour mettre en avant le RT Mag et ses thématiques, il reprend en arrière-plan la couverture du magazine. Chaque publication vous propose un contenu pédagogique issu de ses pages. N'hésitez pas à jeter un œil sur nos dernières publications !



#JAIMERT

Envoyez-nous vos plus belles photos du territoire et mentionnez notre compte @rambouillet-territoires nous les repartagerons !

MERCI !
+800
ABONNÉS



* Feed : enchainement de photos publiées sur un compte Instagram, formant une grille visuelle harmonieuse.

LES TRÉSORS DU TERRITOIRE

DES FEMMES D'EXCEPTION

Au cours des siècles, des femmes ont profondément marqué l'histoire de notre territoire par leur intelligence ou leurs engagements. Dans des domaines aussi variés que la littérature, la politique ou les arts, ces personnalités exceptionnelles ont influencé leur époque et laissé un héritage marquant. Présentation de deux d'entre elles.

Anne de Rochechouart-Mortemart, duchesse d'Uzès

Issue d'une prestigieuse famille aristocratique française, artiste, infirmière militaire, engagée en politique, passionnée de chasse à courre en forêt de Rambouillet ou encore pilote automobile, Marie Adrienne Anne Victurnienne Clémentine de Rochechouart de Mortemart, duchesse d'Uzès (1847-1933), a marqué son temps par son indépendance d'esprit.

Personnage hors du commun et moderne, elle serait la première femme à avoir obtenu l'ancêtre du permis de conduire automobile. Elle participe en 1894 à la lutte des féministes pour le droit des femmes à disposer librement de leur salaire (loi adoptée en 1907). Pendant la première guerre mondiale, touchée par le sort des soldats blessés au front, elle transforme son château de Bonnelles en hôpital militaire où elle est infirmière-major. Elle reçoit à la fin de la guerre la Légion d'honneur pour sa bravoure.

Également écrivaine – elle est l'auteure de romans, d'essais, de poèmes et de pièces de théâtre - et sculptrice reconnue (sous le pseudonyme de Manuela) –, elle réalise de nombreuses œuvres. On lui doit notamment la statue du monument aux morts devant l'église à

Bonnelles. Elle fait son baptême de l'air en 1933 avec l'un de ses petits-fils quelques mois avant son décès. Elle se consacre à des œuvres sociales et humanitaires jusqu'à la fin de sa vie.

Elsa Triolet

Née Ella Yourievna Kagan à Moscou en Russie, dans une famille de la bourgeoisie, Elsa Triolet (1896-1970) arrive en France en 1917 pour suivre son premier amour André Triolet, qu'elle quitte quatre ans plus tard. Elle est diplômée d'architecture et passionnée de langues vivantes et de piano. C'est la publication à son insu des lettres échangées avec son ami Victor Chklovski qui révèle son talent littéraire. Après plusieurs ouvrages parus en Russie, sa rencontre avec Louis Aragon (1897-1982) en 1928 l'encourage à poursuivre sur la voie de l'écriture. Son premier roman en langue française, *Bonsoir Thérèse*, publié en 1938 aux éditions de minuit marque son entrée dans le monde littéraire.

Pendant la seconde guerre mondiale, elle continue à publier plusieurs œuvres tout en participant activement à la Résistance dans la Drôme, un engagement d'autant plus courageux qu'elle est d'origine juive. Elle met sa plume au service de la résistance à travers des articles de presse, des romans et des nouvelles.

Avec plus d'une trentaine d'ouvrages, elle devient, en 1945 la première femme à être lauréate du prix Goncourt (pour l'année 1944) pour son recueil de nouvelles qui avaient fait l'objet de publications illégales sous l'Occupation, *Le Premier Accroc coûte deux cents francs*.

Indissociable de son époux, Louis Aragon, dont elle était la muse, elle repose à ses côtés dans leur propriété du moulin de Villeneuve à Saint-Arnoult-en-Yvelines.



Elsa Triolet

Découvrez d'autres femmes qui ont marqué le territoire sur le site :
www.rt78.fr



22



NOS INVITÉS



MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

Visiter la Maison Elsa Triolet-Aragon et son parc, c'est à la fois pénétrer dans l'intimité d'un des couples d'écrivains parmi les plus marquants de l'histoire littéraire du XX^e siècle et plonger dans un lieu de création artistique toujours en mouvement. Poussons les portes de ce domaine avec Caroline Bruant, directrice déléguée.

Pouvez-vous présenter brièvement l'histoire de la Maison Elsa Triolet-Aragon ?

Le moulin de Villeneuve a été construit au XII^e siècle et transformé en maison d'habitation au début du XX^e siècle, après la cessation de l'activité meunière en 1904. Il a été acquis en 1951 par Aragon et Elsa Triolet. Cherchant une résidence secondaire loin du bruit parisien, Aragon dit « ce lieu où tu te réfugies, quand Paris t'épuise de gens, de cris, et d'exigences » le couple tombe sous le charme de la propriété. Il y apporte sa touche personnelle, notamment avec la décoration intérieure réalisée par Elsa Triolet, architecte de formation. Elsa détourne des objets : des pagaies polynésiennes sont transformées en luminaires, des tables de boucher utilisées comme tables de cuisine. La Maison est aussi ornée d'œuvres d'art offertes par des artistes célèbres, tels que Picasso et Léger.

C'est leur dernière demeure, Elsa Triolet y décède en 1970 et Aragon en 1982. Aragon lègue la Maison, ses manuscrits, sa correspondance et sa bibliothèque à l'État, soulignant l'importance de préserver ce lieu vivant. Une association est alors créée, elle est aujourd'hui présidée par Érik Orsenna.

Quelles sont les missions de la Maison Elsa Triolet-Aragon ?

La Maison est tout d'abord un lieu de mémoire avec des visites commentées des pièces restées intactes accompagnées de lectures de texte par les guides conférenciers. Elle est aussi un lieu de recherche, abritant une bibliothèque de 35 000 livres, dont la moitié est dédiée par les auteurs, 5 000 photos, de nombreux périodiques et des objets étonnants, tels que des programmes de théâtre ou de spectacles. Le fonds de documents



est mis à la disposition des chercheurs et des artistes, il est également en cours de numérisation. Enfin, c'est un lieu de création, dédié à la création contemporaine, comme le souhaitait Aragon grand amateur d'art. En plus de 30 ans d'ouverture, la Maison a ainsi accueilli plus de 110 artistes de divers courants artistiques : street art, art brut ou encore figuration narrative. Le jardin de sculptures dans le parc présente une collection permanente de plus de 40 œuvres avec différents parcours de déambulation. En outre, la Maison organise une saison culturelle comprenant une dizaine d'événements par an, ainsi que des conférences à Paris. Le thème des conférences de 2025, « trois romancières, trois regards, trois conflits » met en lumière Elsa Triolet, Edmonde Charles-Roux et Alice Zeniter.

Quels types de publics viennent découvrir la Maison ? Est-ce que le lieu est accessible à tous ? Les activités et animations sont-elles appropriées pour le jeune public ?

La Maison attire un large éventail de publics. Elle accueille chaque année plus de 10 000 scolaires, des classes de maternelle aux étudiants en université, avec des ateliers adaptés à chaque tranche d'âge (13 ateliers pédagogiques différents sont proposés). Des visiteurs viennent pour (re)découvrir les écrivains Aragon et Elsa Triolet, d'autres simplement pour découvrir le lieu. La majorité des visiteurs provient de l'Île-de-France. Nous recevons peu d'étrangers, même si nous assurons des visites en plusieurs langues. Le lieu est accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Dans le cadre de la loi d'accessibilité, nous avons préféré mettre en place des solutions concrètes d'accueil, avec l'aide des associations, plutôt que demander des dérogations. Des rampes d'accès ont ainsi été installées et nous proposons des visites virtuelles ou en audiodescription ou encore des ateliers spécifiques pour les personnes en

situation de handicap psychique. Quand aux activités pour le jeune public et les familles, elles sont variées et adaptées à tous les âges (livret de jeux, cartels adaptés aux enfants dans le jardin de sculptures, chasse aux œufs dans le parc, goûters d'anniversaire, etc.).

Comment la maison contribue-t-elle à l'attractivité touristique du territoire ?

La Maison joue un rôle essentiel dans l'attractivité touristique du territoire en attirant des visiteurs curieux de découvrir ce lieu emblématique. Nous avons également mis en place des partenariats avec des acteurs du territoire (restaurateurs, associations locales, lieux culturels) pour proposer des activités dédiées aux groupes. Enfin, nous collaborons avec d'autres lieux ou associations du territoire comme La Chapelle de Clairefontaine, Jazz à toute heure ou l'Usine à Chapeaux à Rambouillet pour organiser des événements culturels qui permettent de renforcer l'attractivité du territoire.

Quels sont les projets de la maison Elsa Triolet-Aragon ?

Les projets de la Maison Elsa Triolet-Aragon sont diversifiés et visent à enrichir l'offre culturelle tout en touchant des publics variés. Aussi, la Maison s'engage dans des projets éducatifs et citoyens avec, en particulier, le parcours « CitoYens ! » en collaboration avec le département. Ce projet favorise l'échange entre plusieurs lieux du territoire sur des thématiques communes, telles que la résistance. Une dizaine de collèges sont ainsi accueillis. De plus, la Maison soutient la lecture auprès des plus jeunes avec un projet de malles pédagogiques destinées aux centres de loisirs. Ces malles, contenant des jeux et une sélection de livres sur des sujets variés – théâtre, culture du monde, art, littérature – ont pour objectif de rendre la lecture plus attractive pour le jeune public. Pour finir, en 2025, trois expositions marquantes seront proposées, chacune mettant en avant des artistes contemporains : Miss.Tic, Lionel Sabaté et Alain Kleinmann.

Plus d'infos :

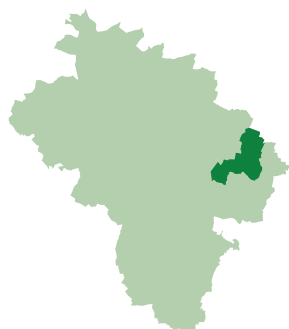
www.maison-triolet-aragon.com



© Maison Triolet - Aragon



NOS VILLES ET VILLAGES



BULLION



Xavier CARIS
Maire depuis 2020

Bullion est une commune rurale dynamique qui a su préserver un esprit de village tout en offrant aux Bullionnais de nombreuses infrastructures et activités. C'est une commune où il fait bon vivre, où les habitants sont attachés à la nature autant qu'au patrimoine architectural. Présentation.

La commune de Bullion aurait été fondée sous la dynastie des Carolingiens (751-987). Elle a récemment célébré les 400 ans de son nom, qui provient de Claude de Bullion (1569-1640), surintendant des finances sous Louis XIII. Ce dernier reçut du roi, en 1621, l'autorisation de renommer le village, qui s'appelait alors Boulon, en Bullion.

Bullion est une commune rurale - 93% de forêt et de terres agricoles et 7% d'espaces urbains - composée d'un bourg et des hameaux de Moutiers, Longchêne et les Carneaux. La vie locale s'organise autour de la mairie, des deux écoles (maternelle et élémentaire), du centre de loisirs et des infrastructures sportives. Les habitants bénéficient d'un stade, à côté de la salle polyvalente, comprenant une piste de course, des terrains de basket et de handball et une table de ping-pong.

Bullion dispose aussi de trois terrains de tennis, d'une aire de jeux aménagée par Rambouillet Territoires et d'un terrain de bosses pour VTT, activité phare de la commune. Plusieurs commerces de proximité sont présents, notamment une épicerie, une boulangerie, un coiffeur, une esthéticienne et des food trucks les soirs de semaine. L'Hôpital de Pédiatrie et de Rééducation (HPR) de Bullion joue également un rôle économique important pour la commune.

De nombreuses associations contribuent à l'animation locale, telles que le Comité des Sports et Loisirs (CSL), qui regroupe plus de 400 adhérents, les Amis de Bullion et les Amis de Moutiers, qui se consacrent à la préservation du patrimoine, l'association des anciens combattants, le Tennis Club 2B (avec Bonnelles), ou encore l'Association Musicale Bullion Bonnelles



Église Saint Vincent - Saint Sébastien

1914 Bullionnaises et Bullionnais
20,9 km² de superficie





Manoir des Carneaux



Église Saint Vincent - Saint Sébastien



La Celle-les-Bordes. Chaque année, le CSL organise la fête des 4 jours de Bullion, un week-end festif marqué par de nombreuses activités conviviales (« À l'Ascension, tous à Bullion »).

Des sentiers de randonnées et des circuits balisés par le Parc naturel régional de Chevreuse, dont Bullion fait partie depuis sa création en 1985, traversent la commune et permettent de découvrir divers sites (lavoirs, cressonnières, ponts, ancienne voie ferrée, forêt, étangs, église).

LES TRÉSORS DE LA COMMUNE

L'église Saint-Vincent – Saint-Sébastien

Située au centre du village, l'église est entourée du jardin de l'ancien presbytère. Sa construction débute au XI^e siècle pour s'achever au XVIII^e siècle. Elle a été inscrite à l'inventaire des monuments historiques en 1962.

La chapelle Saint-Anne – Sainte-Scarberge

Située dans le hameau de Moutiers, la chapelle est le vestige d'un prieuré bénédictin attesté dès 1262. Elle a été construite à proximité d'une source « druidique » aménagée en fontaine.

Les quatre lavoirs

Les lavoirs des Valentins et de la rue Saint-Vincent dans le centre du village, le lavoir de Longchêne, et celui de Moutiers, construits fin XIX^e - début XX^e, ont longtemps fait partie de la vie quotidienne des femmes. Ils ont tous été restaurés.

L'ANECDOTE

Près de la place de la mairie se trouvent trois bassins allongés dont la construction remonterait aux environs de 1815. Longtemps considérés comme des cressonnières destinées à la culture du cresson, il semblerait qu'ils aient plutôt servi de bassins de rétention pour les eaux du bassin versant.



C'EST VOTÉ !

Réunis régulièrement en séance de Conseil communautaire, vos élus, issus des 36 communes de Rambouillet Territoires, prennent des décisions ou émettent des avis sur les affaires concernant la communauté d'agglomération.

3

FÉVRIER
SAINT-ARNOULT-
EN-YVELINES

1/ Conservatoire Gabriel Fauré : conventions de partenariat tripartites entre l'association Rêves d'orchestre, la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), dans le cadre du projet éducatif et solidaire visant à créer des « classes orchestres » dans différents lieux du territoire.

2/ Convention de mandat pour mise en conformité de branchement d'assainissement collectif et des installations d'assainissement non collectif.

10
MARS
ABLIS

1/ Convention de mise à disposition de logements d'urgence pour les femmes victimes de violence en milieu rural avec une convention partenariale de « la main tendue » entre Rambouillet Territoires, l'État, l'AMR 78 (Association des maires ruraux des Yvelines) et l'AVVEJ (Association vers la vie pour l'éducation des jeunes).

2/ Présentation du Rapport d'Orientations budgétaires 2025 et tenue du débat d'orientation budgétaire 2025.

3/ Attribution d'un fonds de concours en investissement de Rambouillet Territoires aux communes de Rambouillet, d'Orcemont et de Ponthévrard. Ces fonds alloués selon certains critères sont attribués aux communes qui en font la demande et permettent ainsi à la communauté d'agglomération d'aider les communes membres à mettre en œuvre un projet.

7
AVRIL
GAZERAN

1/ Approbation et signature d'une convention partenariale entre l'Usine à Chapeaux et Rambouillet Territoires afin de déployer, d'animer et de coordonner un plan d'actions en faveur de la prévention et de l'accompagnement de la jeunesse, et de la démocratisation de l'accès à la culture pour tous.

2/ Approbation et vote du budget primitif 2025..

3/ Attribution de subventions pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie. Rambouillet Territoires finance à hauteur de 30 % et dans la limite d'un plafond de 700 € l'acquisition de ces équipements.

4/ Adoption du projet d'établissement 2025-2030 du conservatoire inter-communal Gabriel Fauré.

Les séances des Conseils communautaires sont ouvertes au public.

Les procès-verbaux et l'intégralité des délibérations sont disponibles sur : www.rt78.fr



**28 JUIN
2025**

2^e édition



**INTERVILLAGES
RAMBOUILLET
TERRITOIRES
2025**



**Une olympiade sportive et festive
au cœur du territoire**

**Quelle commune
remportera le
Trophée 2025 ?**



Infos sur :

www.rt78.fr

**RAMBOUILLET
TERRITOIRES** 
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

APPEL À PARTENARIAT

Rejoignez nos partenaires mobilisés autour du développement durable sur les stands de l'événement

Contactez-nous à :
communication@rt78.fr



Lieu :

Bergerie nationale • RAMBOUILLET

SOYONS ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE !